

# CSAD du 26 juin 2025

## Déclaration liminaire de la FSU



Madame la Directrice des services académiques,  
Mesdames, Messieurs des services académiques,  
Mesdames. Messieurs les représentants des personnels,

Nous apportons tous les jours en Sarthe le Service éducatif au Public. A tous les niveaux, en tant qu'agents publics, notre travail est déterminé par des politiques, et les mot sont faibles, bâclées, médiocres et nocives. Les tribunaux administratifs pointent les carences de gestion de l'État dans le manque de professeurs. Les Inspecteurs généraux donnent tort à ceux qui ont travaillé à la mise en place des « groupes de niveau » ou « de besoin ». Ils donnent raisons aux agents publics qui se sont saisis de leurs compétences pour arrêter en C.A., la création de groupes hétérogènes. Notons au passage qu'une instance démocratique, avec des professionnels comme représentants, prend de meilleures décisions que les Ministres et leurs équipes dirigées par McKinsey.

Si le caractère démocratique des instances paritaires pouvaient être aussi important que celui des C.A. des E.P.L.E, nous n'aurions peut-être pas assisté au désastre qui frappe les lycées professionnels en cette fin d'année. Malgré l'unanimité des syndicats, y compris ceux des chefs d'établissement, le passage du baccalauréat au mois de mai entraîne, comme prévu, un fort taux d'absences après les épreuves, ainsi qu'une désorganisation générale des emplois du temps dans les autres classes. Ce 26 juin, ces élèves passent leur dernière épreuve écrite, bien souvent après sept semaines sans cours. Nous craignons, avec raison, que nombre d'entre eux ne se présentent tout simplement pas.

En ayant comme boussole le respect de l'article 10 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, la FSU interpelle aujourd'hui directement la Ministre de l'Éducation, devant sa représentante indirecte en Sarthe.

L'assassinat de notre collègue AED à Nogent est un drame dont la responsabilité sera attribuée par un juge. Nous saluons votre position Madame la Ministre qui se démarque clairement de celles des Ministres de l'Intérieur ou de la Justice sur la réponse à apporter. Mais s'il n'était pas en votre pouvoir d'empêcher ce drame, dès votre prise de fonction, vous auriez dû faire d'autres choix d'action, comme celui qui traite de la problématique dont ce drame relève, la santé mentale des adolescents. Alors même que la Science et les professionnels démontrent l'urgence à agir en la matière, vous avez préféré poursuivre le « choc des savoirs », politique dont la Science et les professionnels avaient établi depuis fort longtemps son inanité.

Vous avez aussi préféré utiliser le temps de travail de vos personnels et du temps politique pour déployer de façon précipitée une réforme de la formation des enseignants, alors même qu'il n'y avait pas de caractère d'urgence. Dans nos établissements, les élèves ne trouvent pas les personnels nécessaires pour qu'ils aient « les conditions nécessaires à leur développement » : AED, AESH, assistants sociaux, CPE, infirmiers, médecins scolaires, PSY-EN.

Enfin, Madame la Ministre, il existe un dernier domaine où là-aussi, la Science et les professionnels sont unanimes : l'Éducation Nationale souffre d'une organisation générale impropre à assurer notre santé au travail. Votre priorité devrait aussi être l'Article L4121-1 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et

mentale des travailleurs. [...avec] 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. » Le manque des « moyens adaptés » pour bien travailler n'est pas l'unique cause de l'altération de notre santé. Dans plusieurs établissements de France, comme au lycée Touchard-Washington du Mans, c'est ce manquement au code du travail qui permet aux managers toxiques de dégrader la Dignité humaine des agents de l'Éducation Nationale. Nous vous prions d'y mettre fin au Mans et partout ailleurs.

Madame la Ministre, la rentrée de septembre 2025 doit être le point de départ d'une transformation en profondeur de l'Éducation Nationale avec le budget adéquat. Malgré le fait d'avoir déclaré votre méconnaissance de l'École, vous avez accepté la charge du plus grand Ministère de notre Nation. Il vous suffit d'écouter et d'entendre celles et ceux qui puisent dans la Science les connaissances établies pour éduquer et former nos concitoyens et concitoyennes.